

Le courrier de nos lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **22 (1976)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le courrier de nos lecteurs

Notre Courrier des lecteurs connaît un certain succès. C'est le dialogue que nous avions souhaité avec nos lecteurs et il est bon que des opinions diverses puissent s'y exprimer. Tour à tour traitant de sujet d'actualité comme la lettre de M. Gilliéron ou de la vie d'un Suisse à l'étranger ou encore d'événements se passant en France, il est indiscutablement un trait d'union avec tous nos abonnés.
La Réd.

Les Aravis
74170 St-GERVAIS (Hte Savoie)

Madame la Directrice,

C'est au nom de notre sœur Anne-Alice Barman, Valaisanne de Vérossaz St-Maurice que je vous écris, car elle est très heureuse de recevoir le *Messenger Suisse* et le fait lire à sa Communauté.

Nous avons un foyer d'accueil au pied du Mont-Blanc à Saint-Gervais et le pays est si beau, avec ses belles montagnes des Alpes que nous accueillons volontiers des adultes, ménages, familles, religieuses, célibataires de tous âges. La chapelle est dans la maison et nous avons un aumônier qui assure la messe avec une homélie chaque jour.

Notre Communauté est du 3^e âge. D'ailleurs, j'ai, moi-même 80 ans et Ste-Anne 69 ans. Nos autres sœurs sont âgées mais valides. Nous essayons de vivre l'Évangile et comme le Christ être ouvertes à tous dans nos activités de Paroisse, en plus des accueils, visites aux personnes isolées, leçons aux écoliers et écolières en dehors des classes, réconforts à tous ceux qui nous le demandent.

Merci de vous intéresser à vos compatriotes.

Abbaye de Pradines
42630 REGNY

Madame,

Il est bien tard pour répondre à l'appel de la Rédaction du « *Messenger* », paru dans le N° de juin... veuillez m'en excuser : cet appel a aussitôt trouvé un écho en moi, mais la préparation intensive de la célébration du 25^e anniversaire de la Bénédiction abbatiale de Notre Mère Abbessse ne m'a pas permis de répondre alors. Et tout au long de l'été, les événements se sont succédés, de sorte que c'est tombé dans les oubliettes. — Puis, j'ai pensé que vous deviez être submergée de correspondance au moment du jour de l'an. — Veuillez m'excuser aussi de vous écrire à la machine ; j'ai de très mauvais yeux et la dactylographie les fatigue moins que d'écrire à la main.

Après tous ces préambules, je tiens d'abord à vous dire la joie que j'éprouve chaque fois lorsque je reçois le « *Messenger* » ; c'est un lien aimé avec ma patrie que j'ai quittée définitivement en 1938, lors de mon entrée au monastère de Pradines, et que je n'ai pas revue depuis, et que selon toutes les apparences, je ne reverrai plus. Au moment où j'ai quitté la Suisse, je ne pensais pas que l'éloignement définitif du pays natal puisse devenir une cause de souffrance... ; je n'avais pas encore fait l'« expérience du « Heimweh » (= mal du pays) et j'étais « jeune ». Mais en vieillissant, à mesure que les années passent, je sens à quel point les liens avec ma patrie sont forts. — C'est toujours avec un très grand intérêt que je lis le « *Messenger* », tout me fait plaisir, en tout premier lieu les descriptions des différentes régions de la Suisse. Bien que je suis originaire du canton de Berne, j'ai passé toute ma jeunesse à Brugg, canton d'Argovie ; aussi ai-je apprécié tout particulièrement l'article sur ce canton.

Pradines est un monastère de Bénédictines, fondé au début du siècle dernier. Peut-être cela vous intéressera-t-il d'apprendre que c'est à un Suisse (« de l'étranger ») que Pradines doit d'être monastère bénédictin : notre Fondatrice, Madame Thérèse de Bavozy, était l'avant-dernière professe de l'Abbaye Saint-Pierre de Lyon. Elle en fut chassée par la Révolution, incarcérée et condamnée à la guillotine. Mais la chute de Robespierre l'a fait sortir de prison

juste à la veille de l'exécution prévue. — Elle s'est retrouvée, avec quelques autres anciennes Religieuses, de différentes Congrégations, à Sainte-Agathe en Donzy, où elles s'occupaient de l'éducation des jeunes filles. Un vicaire général du diocèse de Lyon désirait que toutes les religieuses du diocèse s'agrègent à la Congrégation de Saint Charles, le groupe de Sainte Agathe y fut incorporé. Pour Madame de Bavozy qui restait Bénédictine dans son âme, cela fut très dur ; Pradines devenait un second noviciat de la Congrégation de Saint Charles et Madame de Bavozy était nommée Maîtresse des novices. Malgré sa bonne volonté de « former » des Sœurs des écoles, elle donna aux jeunes une formation très fortement « teintée » de l'esprit bénédictin, ce qui provoqua quelques difficultés au sein de la Congrégation.

Le Cardinal Fesch — fils d'un Lucernois en garnison en Corse et demi-frère de Madame Laetitia, mère de Napoléon — était alors archevêque de Lyon. Ayant reconnu l'impossibilité de maintenir l'union dans la Congrégation de Saint-Charles, le Cardinal ordonna la séparation de Pradines, où il autorisa l'établissement de la Règle de Saint Benoît, et jusqu'à son exil, suite de la chute de Napoléon, il resta un bienfaiteur et un ami de Pradines.

Depuis plus de 150 ans de son existence, notre monastère a connu bien des transformations, à tous les plans. Jusqu'en 1904, il y avait un pensionnat qui fut supprimé lors des lois sur les Congrégations. Depuis, nous gagnons notre vie par diverses activités, qui, elles aussi, ont varié, au gré des besoins et des circonstances. Actuellement, nous avons une imprimerie, un laboratoire de pharmacie, une de nous étant « pharmacien » diplômé, un atelier d'art. — L'hospitalité, une tradition bénédictine, est exercée envers des personnes de tout âge (à partir de 15-17 ans) pour des retraites, soit collectives, soit individuelles, des journées de récollection, voire des sessions d'études. Nos familles sont reçues dans une autre hôtellerie, celle destinée aux retraitantes ayant des « règles de silence » assez strictes.

Pour ce qui me concerne personnellement, je suis occupée à la lingerie, un des rares emplois que mes yeux et mes forces très réduites, à la suite d'une hépatite virale, me permettent d'assurer. C'est le bienfait d'une grande communauté qu'il y ait

du travail à la mesure de toutes les forces.

Etant religieuse cloîtrée, il ne m'est pas possible de faire partie d'une « association » de Suisses, bien que, à Roanne, distant d'environ 12 km, il y ait un groupe ; j'en sais l'existence, mais ne connais aucun de ses membres.

Dans le n° d'octobre du « Messenger », il y avait l'annonce et la présentation du livre de Gustave Meyer « Un demi siècle en terre ivoirienne ». Vous comprendrez sans difficulté à quel point ce livre m'a, nous a intéressés, si je vous dis que, depuis 1962, nous avons une petite fondation à Bouaké, Côte d'Ivoire. Vraiment, ce livre est passionnant et m'a fait bien comprendre certaines choses. — Notre fondation a eu des débuts « difficiles », en ce qui concerne les vocations indigènes. Mais depuis deux ans, des jeunes filles se sont présentées, ayant le désir de vie religieuse. Leur formation présente un certain nombre de difficultés, leur niveau scolaire étant très inégal, et, vu le nombre de dialectes du pays, il faut leur apprendre la langue française. Il n'est d'ailleurs pas facile pour des Européennes de discerner toujours ce qui est « à conserver » et ce qui doit être « changé » pour permettre aux jeunes Africaines de vivre la vie monastique en conformité avec leur « être », leurs réactions sont tellement différentes des nôtres. Et, qu'on le veuille ou non, notre manière de vivre la Règle de Saint-Benoît est « chargée » d'une tradition de 14 siècles, où il faut arriver à faire le départage entre « l'essentiel » et les formes et modalités extérieures...

Je ne sais si le contenu de cette lettre correspond à l'attente de la Rédaction ; je ne sais pas non plus si j'ai bien fait de m'adresser à vous, Madame Silvagni. Je dois avouer qu'il m'était plus facile d'écrire à une personne « précise » que de faire une lettre, en quelque sorte, adressée anonymement.

Je vous redis encore un grand Merci de tout ce que je reçois par le « Messenger » et vous envoie mes cordiales salutations de compatriote.

S. HILDEGARDE
Johanne SCHMID

Madame la Directrice,

D'après le numéro du mois de Juin de votre revue, vous êtes étonnée de ne jamais recevoir des nouvelles des Religieuses Suisses, résidant à l'étran-

ger. Excusez notre négligence sur ce point ! Pourtant cela n'est pas dû à l'indifférence vis-à-vis de notre chère Patrie, que nous n'oublions pas malgré la distance qui nous en sépare.

Je vous parle au pluriel, car nous sommes trois sœurs et un frère de notre famille qui font partie des « Missions Africaines de Lyon ». Nous sommes originaires d'Oberegg et Appenzell 9/R. Mes deux sœurs aînées ont travaillé plus de cinquante ans en Egypte, comme maîtresses de classe. Mon frère, après avoir passé un certain temps comme missionnaire au Nigéria, a dû rentrer en France pour raison de santé. Il a continué ensuite son activité en Egypte, où pendant près de quarante ans il exerçait les fonctions de professeur et d'aumônier. Parmi ces trois, l'une, ma sœur aînée est décédée, il y a quatre ans, en Egypte et les deux autres sont actuellement en Europe, en maison de repos, pour y finir leurs jours.

Quant à moi, personnellement, je suis la plus jeune des quatre. J'ai quitté mon cher Pays à l'âge de dix huit ans, pour aller en Afrique. Le Bon Dieu a exaucé mes désirs, et après avoir passé deux ans en France, pour y faire mon noviciat, j'ai été envoyée, par mes supérieures, à Cork, en Irlande, pour me perfectionner en anglais. L'année écoulée, j'ai eu mon affectation pour Lagos, Nigéria. Le mauvais climat ne m'a pas permis d'y rester plus de neuf ans. Aussi ai-je dû rester pour quelques années en France. Ce n'est qu'après dix-huit ans que j'ai pu repartir en mission. J'ai successivement travaillé en Egypte, au Liban, en Algérie et au Maroc. Dans ce dernier pays j'ai passé dix sept ans, au milieu d'un peuple sympathique et attachant. Voilà trois ans que j'ai regagné la France, mon pays d'adoption, et je compte y finir mes jours.

Pendant ces nombreuses années passées outre-mer, nous avons, cependant, pu faire des courts séjours en Suisse. Ce qui nous a permis de constater beaucoup de changements, et le plus frappant, quand on y retourne actuellement, c'est de voir cet esprit raciste, qui se fait sentir surtout dans la Suisse allemande. Nous, les Suisses de l'Etranger, savons ce que c'est de se sentir étranger. C'est pourquoi il est à souhaiter que nos compatriotes en Suisse se montrent plus accueillants et plus fraternels pour les émigrés qui travaillent dans le pays.

Peut-être que cette lettre n'intéres-

sera pas tous lecteurs du « Messenger » qu'ils veuillent m'excuser de m'être attardée si longuement sur ce qui concerne notre famille. Quant à moi la lecture de cette revue me fait toujours plaisir et tout ce qui touche ma chère Patrie m'intéresse vivement : Aussi je profite de ces quelques lignes pour remercier la Rédaction de m'envoyer régulièrement ce journal.

Veillez agréer, Madame la Directrice, mes religieuses salutations et l'assurance de ma profonde gratitude,

Sr. (Chantal) Ida Bischofberger
Missions Africaines
150, Cours Gambetta
69361 Lyon Cédex 2

Chère Madame,

Dans la rubrique genevoise du dernier numéro du MESSAGER SUISSE, vous avez publié le point de vue de M. Franz WEBER sur l'« autoroute de contournement de Genève ». Etant donné l'importance de ce sujet, je me permets de vous faire part de quelques remarques.

Le Conseil fédéral considère que Genève peut et doit être le lieu de croisement des deux principales autoroutes d'Europe Occidentale :

- a) celle qui, du sud de l'Italie conduira en Grande-Bretagne en passant par le Mont-Blanc, Genève, Mâcon, Paris et Calais,
- b) celle qui, du Sud de l'Espagne mènera à la Scandinavie par Montpellier, la Vallée du Rhône, Grenoble, Genève, Bâle et l'Allemagne.

Pour assurer le trafic de ces deux grandes voies, une autoroute de contournement est indispensable.

En voulant réaliser cet ouvrage, le Conseil fédéral agit dans une intention d'équilibre du Pays. Le poids toujours plus grand que représentent les régions de Zurich et de Bâle dans la Confédération, exige un contre-poids en Suisse Romande.

L'aéroport de Cointrin, le percement du Tunnel sous le Mont-Blanc et les deux autoroutes précitées ont et vont contribuer à désenclaver Genève, à lui donner la possibilité de poursuivre sa vocation internationale sur le plan institutionnel, culturel, financier et commercial.

Pour contenter M. WEBER, les Genevois pourront, en quelques minutes, grâce à ces autoroutes, retrouver les quelques arpents sacrifiés, en allant

se promener au delà du Salève, du Môle et du Vuache, dans de merveilleux cadres naturels.

Quant à la défense de la démocratie à laquelle M. WEBER se réfère, je pense qu'il s'agit d'un cas peu probant de son bon fonctionnement. Un certain nombre de gens déterminés, gênés par les travaux prévus, ont cherché à imposer leurs vues à un corps électoral mal informé et consulté sans raison, puisque l'application d'une loi fédérale n'est pas soumise au referendum cantonal.

Veuillez agréer, chère Madame, mes respectueuses salutations.

Jean-Louis GILLIERON

PERE CURE DE LA CATHEDRALE
B.P. 122 CAYENNE
GUYANE FRANCAISE 97-301
Père Ernest Rey

Madame la Directrice,

Dans ma lointaine Guyane, j'ai reçu coup sur coup les deux derniers N^{os} du Messenger et votre carte de vœux accompagnée de cette merveilleuse boîte de Frigor. Vous ne sauriez croire combien tout cela est apprécié sous les Tropiques. Soyez-en infiniment remerciée et, en retour, veuillez croire à mes vœux les plus chaleureux pour votre bonheur personnel, celui des personnes qui vous sont chères et pour le développement du Messenger.

Mais pourquoi faut-il qu'ayant au fond du cœur ces sentiments de profonde gratitude, je me voie obligé de vous dire mon étonnement douloureux de trouver dans la Revue de janvier, page 28, à la rubrique : Prenez la peine de lire, la recension du livre Saint-Paul d'Emile Gillibert.

Emile Gillibert a le droit de lire Saint Paul à sa façon et de le publier. Silvagni a le droit de se pamer d'admiration devant cet ouvrage. Mais le Messenger Suisse a le devoir de respecter la foi de ses lecteurs chrétiens, Réformés et Catholiques. Il aurait pu signaler l'ouvrage puisque son auteur est un compatriote et en souligner le caractère curieux, mais en faire un éloge dithyrambique ! C'est d'autant plus surprenant que l'auteur de la recension s'intéresse surtout à la jaquette du livre (presque toute la première colonne) et peu au fond de l'ouvrage qui est tout de même la personnalité de Paul :

« Ce n'est pas que nous souhaitons que l'auteur nous montre cette figure ...que nous lisons son livre ! »... « Nous le lisons parce que nous jubilons d'assister au tir à démolir sur le bunker romain ... etc... etc... »

Encore une fois chacun est libre de ses opinions et de ses sentiments et libre de les publier. Mais il y a des Feuilles spécialisées dans le sectarisme pour une certaine propagande, mais pas le Messenger Suisse !

Que pense de cela ces religieuses à qui vous avez témoigné votre sympathie en ce début d'année et qui vous la rendent dans les lettres que vous publiez dans ce même numéro ? A vrai dire, je suis sûr, Madame, que vous avez été surprise dans votre confiance à un rédacteur. Mais puis-je faire remarquer qu'avant d'accepter qu'un rédacteur traite de certains sujets, il faut s'assurer de sa compétence à en parler, sous peine de faire ridiculiser le journal : d'un gros livre sérieux, le recenseur perd des lignes et des lignes à en faire admirer la jaquette (qui est le fait de l'éditeur...) et en souligne un côté secondaire : la haine de la Rome catholique et du pape, haine qu'il partage avec jubilation.

On peut faire beaucoup de reproches aux papes de la Renaissance ; pas celui d'avoir trop lu et médité les Lettres de Saint-Paul ; mais d'avoir protégé et financé la Renaissance de l'Art païen de Rome et d'Athènes, au lieu de prêter attention à la voix des Grands Réformateurs et d'entreprendre avec eux la Réforme de l'Eglise et d'en garder l'unité.

Comment un homme cultivé peut-il appeler l'architecture des basiliques un fantastique et affreux entassement de travertin et de marbres... mais cela ne concerne pas la foi.

La semaine dernière, en Guyane comme ailleurs, Catholiques et Protestants nous avons prié ensemble ; dans mon ancienne Paroisse de Kourou, nous devions inaugurer un Centre oecuménique que j'ai mis autrefois en chantier ; l'impossibilité pour un nouveau Pasteur de nous rejoindre, a fait différer la cérémonie. C'est vous dire l'esprit d'ouverture, de compréhension, de respect dans lequel nous vivons les uns avec les autres. Le Messenger fait lui-même souvent le reportage de culte oecuménique chez les Suisses de France... Mais malheureusement il y a toujours des sectes. Je vous prie, Madame, de m'excuser de la peine que cette lettre a pu vous

causer. Je renouvelle de tout mon cœur, l'expression de ma reconnaissance et de mes vœux les meilleurs.

Père Ernest REY

Mon Père,

Silvagni, écrivain et peintre a jugé en tant que tel le « St Paul » de Gillibert.

Le M.S. est ouvert à tous les courants d'idées quels qu'ils soient. C'est cela la liberté de la presse. Les auteurs de nos articles portent la responsabilité de leurs textes, de leurs opinions, même si elles sont diamétralement opposées à celles des autres. Mais, puisque je publie votre lettre, c'est aussi le droit de réponse que nous accordons à chacun de nos lecteurs.

Je comprends parfaitement votre réaction, elle est légitime en tant que religieux. Je vous étonnerai peut-être pas en vous disant que l'auteur de St. Paul est catholique.

En ce qui concerne la publication de nouvelles protestantes, œcuméniques ou catholiques, elles sont faites suivant l'actualité. Auriez-vous désiré que je parle du Père Pfruter ou de ce couvent du Valais qui a été mis à l'index ? C'est dans de tels cas qu'intervient, alors, le jugement de la Rédaction. Mais peut-être tel n'est pas votre avis.

Souhaitant que le M.S. vous donne d'autres satisfactions — voyez notre éditorial — je vous prie de croire, Mon Père, à mes respectueux sentiments.

N. S.S.

**LA PRECISION
DANS
LE DECOLLETAGE**

S.A. au capital de 245 000 F

Directeur : E. BIERI

6, rue Orfila - 75020 PARIS

Tél. : MEN. 52-07

Pièces détachées sur tours automatiques pour aviation - auto - marine - chemins de fer - horlogerie - optique - radio - électronique...

Clos Notre-Dame — 77000 MELUN

Messieurs, Madame,

C'est bien tardivement que je prends la plume, cependant sous la pression de circonstances de force-majeure. Car j'aurais voulu répondre aussitôt à l'appel paru dans le *Messenger Suisse*, appel s'adressant au « Monde silencieux des prêtres, religieux, religieuses de nationalité suisse vivant en France ».

Cet appel a paru dans le n° d'avril ? mai ? 1975, (pas celui de mars, je l'ai là devant moi).

Vivement intéressée du fait, qu'enfin nous autres pauvres personnages oubliés soit dans nos maisons, couvents, cloîtres, campagnes soient pris en considération, me faisant jubiler dans mon cœur.

Mais, je vivais en ce moment comme l'oiseau sur la branche, me sentant destinée à changer de domicile, dans l'ignorance du quand, comment, où. J'ai dû attendre le mois d'août pour le savoir et octobre pour venir me fixer à Livry. Malgré mes recherches, je n'ai pu retrouver l'adresse indiquée (une caisse avec la bibliothèque n'est pas encore arrivée). Je prends donc le biais par la rue Voltaire pour vous demander si et ce que vous avez réalisé.

Nous sommes 3 Suissesses ici : une du canton de Fribourg, la seconde du bord du lac des 4 cantons, moi j'ai droit de cité à Unter-Aegeri au canton de Zoug. A Livry, nous avons une belle maison d'accueil pour qui veut du calme et du repos, il y a 15 ha de parc, nous recevons aussi des groupements de jeunes et moins jeunes. Espérant recevoir une réponse qui nous fera plaisir, je vous prie de croire, Messieurs, Mesdames, aux meilleurs sentiments religieux d'une compatriote.

Sœur Lucie-Marie
O.S. Georgette SCHMITT.

Madame CHEVAY Léonie
54, rue de l'Eraudière
44300 NANTES

Madame,

Je vous prie d'excuser le long retard apporté à vous répondre, ceci dû à un manque de temps et aussi aux réflexions que je me pose. Pourquoi je n'ai pas renouvelé mon abonnement ? Votre publication est très bien intéressante mais je n'y trouve pas ce que j'attendais, elle me

paraît faite pour la catégorie de gens heureux jusqu'à la retraite et après, à qui la vie a été douce et clémente tandis que je suis amère par ce qu'elle m'a apportée.

Je suis née en Suisse dans le canton de Fribourg et je suis venue en France par des concours de circonstances, je me suis mariée ici et je suis veuve depuis 13 ans. J'ai deux grands enfants de 26 et 27 ans. Il y a des années que je ne suis pas retournée en Suisse mais elle est toujours restée pour moi la mère Patrie.

J'aimerais, Madame, pouvoir rester en relation avec vous, et peut-être même que vous recevrez à nouveau mon accord pour me réabonner, je vais y penser.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L. CHEVAY

Madame la Directrice
du *Messenger Suisse* — Paris

Madame la Directrice,

Depuis quelques mois je songe à vous envoyer cette poésie composée l'an dernier pour la fête des Mères. L'émotion qu'elle a causée me permet d'espérer que vous ne résisterez pas au désir de la faire paraître dans un numéro du *Messenger Suisse*.

Les mères en seront ravies et honorées ; les enfants comprendront mieux leur bonheur et se sentiront pressés de répondre à l'amour maternel par leur amour filial.

Enfin tout le monde bénira Dieu de cette merveille qu'il a donnée à la terre pour l'embellir, l'illuminer, la réchauffer et faire ainsi échec à l'égoïsme destructeur.

Félicitations à toutes les mères, nos compatriotes, et vœux ardents pour l'accomplissement de leur noble tâche : celle d'aimer sans jamais se lasser, comme témoins de l'amour du Créateur.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mon profond respect.

A. BRESSOUD.

FETE DES MERES

L'Apôtre Jean nous dit. « Enfants, Dieu est Amour ».

Comme il doit être beau ! Je veux le voir un jour.

Tu peux dès maintenant contempler son visage.

Le cœur d'une maman est fait à son image.

ORFÈVRERIE

WISKEMANN

LISTES DE MARIAGE

métal argenté porcelaine
acier inoxydable cristaux

articles cadeaux

Conditions spéciales
pour nos abonnés

13, rue Lafayette

75009 Paris

874-70-91

Vois-tu, petit, aimer, c'est sans fin se donner,

Même s'il faut souffrir et toujours pardonner.

Le plaisir de maman, qui t'a donné la vie,

C'est de te rendre heureux. Elle en a si envie !

Ecoute, mon enfant : La mère, comme Dieu,

N'est autre que l'amour, venu du haut des cieux.

C'est un trésor divin que le ciel t'a remis ;

Garde-le dans ton cœur. L'amour n'a pas de prix.

Ah ! Je vois dans tes yeux un désir admirable :

Comment rendre à maman un amour véritable ?

Ne cherche pas plus loin ce qui la comblerait.

Dis-lui : Maman, je t'aime et toujours t'aimerai.

L'amour est un élan qui porte vers autrui,

Et qui revient soudain, mais chargé de son fruit.

Enfants, vous ignorez la grandeur de l'amour.

Apprenez à aimer en disant oui toujours.

A. BRESSOUD. O.P.

Le Français

3, avenue de l'Opéra

Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé,
vous y dégusterez
la bonne fondue suisse
et les délicieuses croûtes
au fromage